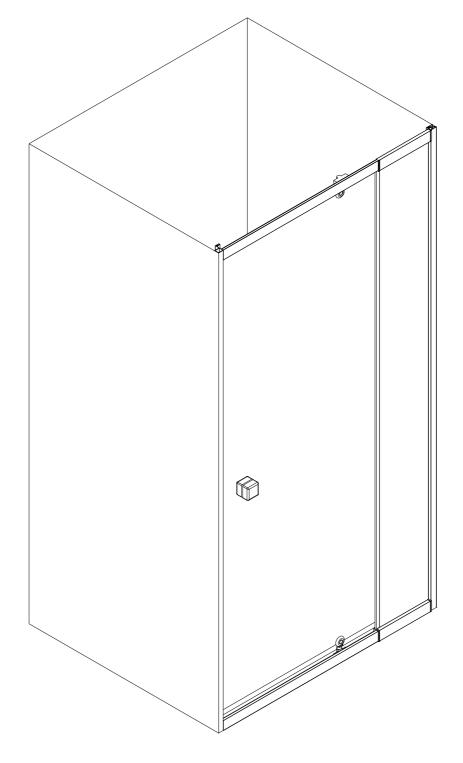


SPOT PIVOTANTE 80 90 FAC496 (780-900) X1850mm



www.aurlane.com



- 1/ Les produits AURLANE sont **garantis 1 an pièces uniquement**. La main d'œuvre n'étant pas effectuée par nos soins, aucune garantie main d'œuvre ne sera appliquée. En cas de défaut de fabrication avéré ou de casse, ces éléments peuvent être commandés au distributeur ayant vendu ce produit, cependant en aucun cas la main d'œuvre relative à wavemplacement de la pièce ne sera prise gen charge 2/ Il est indispensable de vérifier l'état de chacun des éléments au déballage. Aucune réclamation relative à la qualité du produit ne sera prise en compte passé un délais de 07 jours après l'achat du produit.
- personnel non qualifié. 3/Ce produit doit être installé par un plombier qualifié afin d'éviter tout risque de malfaçon. Notre société décline toute responsabilité dans le cas ou il serait installé par du
- 4/ Les éléments en verre sont en verre trempé pour des raisons de normes et de sécurité. Le verre trempé étant conçu pour exploser en morceaux (non coupants) en cas de choc, ces éléments sont à manipuler avec une extrême précaution. Pour cette même raison, il est indispensable de ne pas forcer le serrage des accessoires à fixer sur les éléments vitrés (poignées de portes, étagères, support de douchette, porte serviette, etc)
- 5/ Attention à ne pas utiliser d'agents de nettoyage contenant de l'acétone, du chlore ou de l'eau ammoniacale (eau de javel). Toute utilisation d'un tel produit entraînerait automatiquement une détérioration rapide des éléments chromés (ex: buses de massage, robinetterie, douchette, profilés aluminium,.....)
- 6/ Afin de vous prévenir contre toute infection bactérienne, il est important de nettoyer de façon régulière votre produit.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N o DoP_FAC030 - FAC690

1. Code d'identification du produit Typ	e : FAC030 - FAC690
2. Usage(s) prévu(s): PAROIS DE	DOUCHE POUR HYGIENE PERSONNEL-PH
3. Fabricant :AURLANE 55 RUE	E LA CONDAMINE 75017 PARIS
4. Mandataire :Non applicable	2
5. Système(s) d'évaluation et de vérific	ation de la constance des performances: système 4
6a. Norme harmonisée: EN14428:2004 Organisme(s) notifié(s): Non applicable	
6b. Document d'évaluation européen	Non applicable
Evaluation technique européenne	Non applicable
Organisme d'évaluation technique	Non applicable
Organisme(s) notifié(s)	Non applicable

7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Aptitude au nettoyage	Exigences satisfaites	EN14428:2004+A1:2008 Clause 4.2
Résistance à l'impact / Propriétés d'éclatement	Exigences satisfaites	EN14428:2004+A1:2008 Clause 4.3
Durabilité	Exigences satisfaites	EN14428:2004+A1:2008 Clause 4.4

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

 $Conformément \ au \ règlement \ (UE) \ n°305/2011, \ la \ prés \ ente \ déclaration \ des \ performances \ est \ établie \ sous \ la \ seule \ responsabilité \ du \ fabricant \ mentionné \ ci-dessus.$

Signé au nom du fabricant par:

Sébastien Doumenc Directeur associé Aurlane A paris, le 01/01/2022

m

Engagement sur l'honneur de la mise en conformité à la règlementation REACH (Règlement n°1907/2006)

Je soussigné(e) DOUMENC Sébastien représentant légal de la société AURLANE - GALEDO dont le

siège social est basé 55 rue la condamine 75017.

La société AURLANE - GALEDO a connaissance des obligations inhérentes à la réglementation

REACH.

Notre société a bien pris connaissance et applique le règlement européen REACH qui vise à règlementer l'utilisation des substances très préoccupantes (SVHC) au sein de l'Union

Européenne, suivant la liste SHVC datant du 17/01/2022.

Après avoir étudié le règlement en question, notre société a pu définir sa position et ses

obligations qui en découlent. Ainsi, notre société est concernée par l'application du règlement

REACH, et nous nous engageons sur plusieurs points :

AURLANE - GALEDO s'assure que ses fournisseurs amont qui utilisent des substances chimiques

engagent les démarches de préenregistrement des substances auprès de l'ECHA (Europen Chimicals

Agency) si nécessaire.

AURLANE - GALEDO a mis en œuvre un processus de gestion, avec ses fournisseurs amont, des Fiches

Données Sécurité mises à jour en conformité avec le règlement REACH, pour les articles distribués à

ses distributeurs.

AURLANE - GALEDO s'engage à communiquer à ses distributeurs si l'un des articles distribués

devait utiliser des substances de « la liste des substances candidates à l'autorisation », toutes

les informations suffisantes pour permettre l'utilisation en toute sécurité de l'article.

Au moment de la livraison et pour chaque article livré contenant une ou des substance(s) figurant dans la « liste des substances candidates à l'autorisation », AURLANE - GALEDO

s'engage à fournir à ses distributeurs, le nom et la concentration exacte de la ou des dite(s)

substance(s) dans les délais impartis. En cas de non-respect de ces engagements ou transmission

d'informations erronées, AURLANE - GALEDO sera responsable de l'ensemble des conséquences

liées à ce(s) manquement(s) et garantit ses distributeurs de tous les dommages notamment financiers que celui (ceux)-ci pourrai(en)t entraîner. AURLANE - GALEDO certifie la véracité des

informations transmises.

De ce fait, notre société peut certifier, concernant l'ensemble de nos produits commercialisés dans

les enseignes de ses distributeurs qu'aucun ne contient des substances dangereuses préoccupantes

(SVHC) avec un taux supérieur à -0.1%.

Date: 26/01/2022

Signature:

Cachet:

₩ 100.000€ S.A.S au castal 55 rue de la Condamin

- Fax: +33 1 47 66 78 99

S.A. au capital de 120.000€ Tel: +33 1 42 87 16 98 - Fax : +33 1 47 66 78 99

55 rue de la Condamine - 75017 Paris www.aurlane.com - contact@aurlane.com SIRET 449 220 722 00093 TVA INTRACOM FR 50 449 220 722

Tel: +33 1 42 57 18 9 SIRET 827 864 869 00017 TVA FR 23 827 864 869

